

Les compétences linguistiques et discursives du rédacteur professionnel : un ensemble à circonscrire

Céline Beaudet

Département des lettres et communications

Université de Sherbrooke

Publié dans :

Les professions langagières à l'aube de l'an 2000, sous la direction de Z. Guével et I. Clerc, Publications B-217, CIRAL, Université laval, 1999: 3-18

Mon propos est centré sur la définition des compétences nécessaires pour maîtriser la pratique de la rédaction professionnelle. Je rendrai compte ici de l'état de ma réflexion sur ce sujet, au terme d'un projet d'élaboration d'un guide de rédaction destiné au milieu communautaire.¹ Ce travail de vulgarisation m'a amenée à distinguer

1

Cette recherche-action subventionnée par le ministère de l'Éducation du Québec (Fonds des services aux collectivités, 1996-1998) a été menée par le Laboratoire de rédaction professionnelle du Département des lettres et communications (DLC) de l'Université de Sherbrooke. Le Laboratoire est un lieu d'expérimentation et de recherche en rédaction professionnelle que j'ai mis sur pied en 1993. Dans le projet, j'ai été assistée par Marie-Claude Poulin, étudiante à la maîtrise en rédaction-communication au DLC, et par Nicole Charette, alors coordonnatrice du Laboratoire.

entre rédaction professionnelle et rédaction spécialisée ², et cette distinction ouvre la voie, je crois, à une meilleure définition de la pratique professionnelle de la rédaction, ce qui est au coeur de mes préoccupations de recherche et d'enseignement.

En effet, rédiger occasionnellement des documents divers dans un contexte de travail précis et familier, et rédiger en tout temps des documents divers dont la contextualisation et la formalisation sont à la charge de la personne qui rédige supposent des habiletés différentes. Entre les deux situations, à mon avis, se situe la ligne de partage entre les compétences complexes exigées d'un rédacteur professionnel et propres à l'exercice de ses fonctions spécifiques (ensemble désigné ici comme niveau de littératie avancée) et les compétences plus limitées qu'un rédacteur spécialisé doit chercher à développer dans son milieu de travail lorsque la rédaction ne constitue pas l'objet premier de sa prestation professionnelle³ (l'ensemble de ces compétences correspond à la définition de la littératie, telle qu'explorée plus loin). Les similarités entre les deux situations ne doivent pas occulter leurs différences de fond : écrire professionnellement est le résultat d'une formation poussée dans le domaine mixte des sciences du langage et de la communication, formation essentielle à l'atteinte du niveau de littératie avancée qu'exige la pratique professionnelle de la rédaction.

² Voir Beudet (1998), * Littératie et rédaction : vers la définition d'une pratique professionnelle +, *L'Intervention : usages et méthodes*, Éditions CGC, p. 69-88.

³ Cette situation correspond bien à la pratique de la rédaction chez les ingénieurs telle qu'évoquée par M. Jordan (1998 : 45) : l'activité est essentielle à la poursuite de leurs objectifs professionnels mais elle n'en constitue pas la finalité. Dans cette optique, l'auteur s'est exercé à reconstituer le noyau dur d'une définition de la littératie pour établir le seuil de compétences attendu des étudiants en génie dans leur rédaction technique. S'appuyant sur Duran et al (1985), il subdivise la notion de littératie en quatre champs de compétences : grammaticales, sociolinguistiques, discursives et stratégiques. On lira avec intérêt cet article pour circonscrire la définition linguistique de la littératie chez les rédacteurs spécialisés mais non professionnels.

Qu'est-ce que la littératie?

Pris dans son sens restreint, le concept de littératie renvoie à la capacité d'une personne de comprendre et d'utiliser des imprimés et des écrits nécessaires pour fonctionner dans la société, atteindre ses objectifs, parfaire ses connaissances et accroître son potentiel.⁴ Cette notion va bien au-delà du concept d'alphabétisation correspondant à un état de société ayant précédé le nôtre. La capacité de lire et d'écrire en fonction d'objectifs à atteindre sont plus que jamais des compétences de base présumées dans une gamme étendue de fonctions professionnelles.⁵

⁴ Nous reprenons la définition du concept de littératie établie dans *Littératie et société du savoir, Nouveaux résultats de l'Enquête internationale sur les capacités de lecture et d'écriture des adultes* (Développement des ressources humaines Canada et OCDE, 1997 : 14) : * Dans ce rapport, le terme littératie désigne une aptitude précise, à savoir comprendre et utiliser l'information écrite dans la vie courante à la maison, au travail et dans la communauté en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités. En définissant un vaste ensemble de compétences reposant sur le traitement de l'information, cette approche conceptuelle souligne la multiplicité des compétences qu'englobe la littératie dans les pays très industrialisés. +

⁵ À la une du quotidien montréalais *Le Devoir*, le 28 janvier 1998, on faisait état d'une étude commandée par le Bureau du Conseil privé à Ottawa, étude portant sur l'avenir du pays. On pouvait lire dans cette étude : * Les Canadiens sont démunis des compétences voulues pour réaliser une transition rapide vers la nouvelle économie. Les compétences sont traditionnellement perçues comme des aptitudes technologiques précises, mais en fait, la nouvelle économie exige des compétences à la fois générales et très polyvalentes. Ces compétences de base sont la capacité de résoudre des problèmes, la capacité de lire, de calculer et d'écrire, les aptitudes à la communication verbale, la connaissance des technologies de l'information et la capacité d'apprendre. +

Aujourd'hui, et dans le contexte occidental, le degré de littératie attendu d'un non-professionnel de la rédaction correspond bien à la définition qu'en proposaient Bailey et Fosheim (1983 : vii) ⁶ :

* A person is literate when he has acquired the essential knowledge and skills which enable him to engage in all those activities in which literacy is required for effective functioning in his group and community, and whose attainments in reading, writing, and arithmetic make it possible for him to continue to use these skills toward his own and the community's development. [...] Such a definition recognizes that the same absolute command of reading and writing may make a person effective in one community and inept in another. +

Cette définition de la littératie, qui éclaire l'horizon d'attentes dans divers milieux professionnels, met en évidence la nécessité d'une définition complémentaire de la littératie avancée, correspondant à la maîtrise des compétences propres à un rédacteur professionnel, car ce rédacteur ne peut pas se permettre d'être jugé apte à rédiger dans un groupe et inapte à rédiger pour un autre. Le propre de la rédactrice ou du rédacteur professionnel est précisément de produire rapidement et avec efficacité des textes spécialisés adaptés à des contextes de communication très diversifiés. Sa capacité de lire et d'écrire doit être amplifiée par une connaissance en profondeur des mécanismes de production du sens, et par la maîtrise des stratégies d'écriture et de lecture efficaces et créatives, adaptées aux situations de communications dans lesquelles son intervention est sollicitée, et, d'une manière générale, par une connaissance suffisante et actualisée des grands courants d'idées circulant dans la société où il ou elle se manifeste. ⁷

⁶ Bailey, R., Fosheim, R.B., (1983). *Literacy for life. The demand for reading and writing*, Modern Language Association of America.

⁷ Cette conception de la littératie avancée rejoint la pensée de Patrick Charaudeau (1995 : 98) sur les enjeux de la production du sens : * La construction du sens et sa configuration se font

à travers un rapport forme-sens (dans différents systèmes sémiologiques), sous la responsabilité
d'un sujet d'intentionnalité pris dans un cadre d'action et ayant un projet d'influence sociale. +

Il y a dans cette définition en émergence deux grandes catégories de compétences : conceptuelles et procédurales, que l'on peut explorer à partir de domaines disciplinaires différentes. La pratique professionnelle de la rédaction est un terrain de rencontres fertiles entre plusieurs disciplines. Mon propos sera centré ici sur les compétences conceptuelles et procédurales qui entraîne la dimension linguistique de la rédaction professionnelle plutôt que ses dimensions sociocommunicationnelle, éthique, logique, technologique, idéologique, parmi d'autres.⁸

Compétences conceptuelles

Dans ma perspective, le rédacteur professionnel se définit comme sujet d'énonciation conscient de sa propre position énonciative et des choix qu'il opère aux différentes étapes de son travail.⁹ Son savoir-faire ne saurait se dissocier d'un savoir sur les conditions linguistiques d'émergence du sens dans le discours. Le rédacteur n'est un professionnel responsable de ses productions (c'est là une des conditions de la définition d'une pratique professionnelle) que s'il est

⁸ Je suis consciente, toutefois, qu'une définition satisfaisante de la pratique de la rédaction professionnelle exigera l'examen des autres dimensions de cette pratique au carrefour de plusieurs champs de compétences. Dans cette optique, un numéro à venir de la revue *Technostyle*, dont la direction m'a été confiée, portera précisément sur le thème suivant : * La rédaction professionnelle : une pratique professionnelle à définir. + Voir *Le Bulletin* de l'Association canadienne des professeurs de rédaction technique et scientifique, vol. 9, n° 1, Printemps 1998.

⁹ Selon Couture et Rymer (1993 : 14), la frontière principale entre rédaction spécialisée de type routinière et rédaction professionnelle de type non-routinière est tracée par la nécessité de faire ou non des choix : * Routine work involves structured, known problems; routine tasks tend to be repetitive and characterized by sequential, efficient procedures. Nonroutine work, however, focuses on unstructured or semistructured problems, so the task tends to be characterized by deliberation and reflection. +

conscient de la complexité des choix qui s=offrent à lui : autrement dit, il doit maîtriser le savoir d=évaluer sa propre performance, c=est-à-dire son savoir-faire.¹⁰ Ce savoir conceptuel se constitue, au premier chef, d=un amalgame de connaissances propres à l=analyse linguistique des discours, telle que la définit Dominique Maingueneau (1995 : 7) * [Elle] n=a pour objet ni l=organisation textuelle considérée en elle-même, ni la situation de communication, mais l=intrication d=un mode d=énonciation et d=un lieu social déterminés. + Cette définition ouvre sur un ensemble de procédures et d=opérations responsables de la production du sens dans les discours spécialisés, et reflétant la présence des actants incontournables d=une situation de communication spécialisée : le langage, l=énonciateur et l=énonciataire.

Dans mon esprit, l=énonciateur, l=énonciataire et le langage se disputent le rôle dominant dans le discours en ce sens que par sa logique organisationnelle, le langage amène un point de vue dans le discours, au même titre que l=énonciateur ou l=énonciataire projettent leur perspective dans le discours, pour des raisons différentes, associées aux finalités de l=acte de communication. Bien sûr, le langage ne cherche pas à signifier, il signifie; toutefois, cette absence d=intentionnalité en situation de non-discours cesse en situation de discours, car le langage, dès qu=il est mobilisé par le sujet d=énonciation, offre des moyens qui lui sont propres (et nombreux) d=imprimer un point de vue, ce qu=explique bien Georges Vignaux :

Tout discours est ainsi constitué de processus de découpage, de placement, de confrontation: objets, classes d=objets, catégories constituées par ces objets, notions permettant de les constituer ou que ces catégories Arévèlent@. Le posé en effet de ces catégories dans le discours va prendre forme à chaque fois par l=acte de les dénommer : par des dénominations qui ainsi les placeront les unes par rapport aux

¹⁰ Louis (1996 : 418) : * La compétence s=observe par l=utilisation efficace des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être pour l=accomplissement des tâches professionnelles.+

autres. C'est de cette façon qu'en premier lieu et familièrement le langage nous manifeste son opérationnalité : il est d'abord et avant tout système permettant d'agir symboliquement sur le monde; cela en nommant, en étiquetant, en classifiant le monde, ses objets et ses signes et en établissant ou non des rapprochements, des oppositions. (VIGNAUX, 1981 : 104)

En considérant le langage et les opérations par lesquelles il produit du sens comme partie incontournable de l'acte de communication, il m'apparaît essentiel que le rédacteur ou la rédactrice professionnelle soit conscient des possibilités qui s'offrent à lui ou à elle pour en tirer parti. Pour le rédacteur, le langage est un système-expert dont la configuration ne doit pas rester opaque, à défaut de quoi il ne saurait prétendre être responsable de ses productions.

Les écrits contemporains en analyse française du discours ¹¹ tendent à énumérer comme distinctes les opérations discursives suivantes :

- . choix d'un statut d'énonciation (opaque ou transparent, axé explicitement ou non vers un énonciataire, polyphonique ou non)
- . choix d'une thématique de message
- . choix d'une thématique de contextualisation
- . choix d'un type de texte : informatif, explicatif, argumentatif, etc.
- . choix des opérations de prédication ou de progression thématique : langagières, cognitives, pragmatiques.
- . choix des opérations de stabilisation du sens : jugements, raisonnements, définitions.

Ces choix s'appuient sur l'examen de diverses problématiques ressortissant des analyses linguistiques des discours d'expression française, problématiques au nombre desquelles on compte: la

¹¹ Pour un tour d'horizon des tendances actuelles, on peut consulter Dominique Maingueneau, *Les analyses de discours en France*, Langages n° 117, mars 1995. Par ailleurs, la bibliographie attenante au présent article fait état de diverses tendances dans ce domaine d'intérêt et reflète des choix à la fois personnels et culturellement déterminés.

typologie des écrits et des genres, l=identification et la définition des thématiques et des topiques, l=analyse sémiotique des textes, l=analyse des indices d'énonciation et les théories des modalités, la définition et l=analyse des opérations de prédication (langagières et cognitives), l=analyse pragmatique des discours, l=argumentation et la logique des raisonnements. Cette liste ne fait que refléter un certain consensus actuel dans les recherches, elle ne constitue pas un ensemble référentiel stable.¹²

Toutes ces problématiques d=analyse du discours renvoient toutefois à une même question et en cela elles constituent un ensemble cohérent, à défaut d=homogénéité : comment le langage organisé en discours produit-il du sens? Le rédacteur ou la rédactrice professionnelle ne peut faire l'économie de cette question fondamentale et ce n'est pas en limitant son savoir à des connaissances de type procédural sur les genres d=écrits¹³ ou sur la lisibilité des textes¹⁴ que ce questionnement prendra forme. Au contraire, cette limitation de son champ de compétences à la dimension procédurale de l=écriture encourage une conception normativiste et rassurante de l=acte d=écrire, qui apparaît ainsi réductible à un ensemble de règles prédéfinies qui se substitueraient à la nécessité de réfléchir et de faire des choix. Cette vision est contraire à la réalité de la rédaction professionnelle : le choix des bonnes stratégies textuelles, discursives

¹² Sur le flou inhérent à l=analyse des discours, voir Marc Angenot, * Argumentation et discours +, *Discours social*, vol. II, n° 3, automne 1989.

¹³ Nous reprenons ici la définition du genre proposée par Eliseo Veron dans * Presse écrite et théorie des discours sociaux : production, réception, régulation + in CHARAUDEAU, P. (1988). *La presse. Produit, production, réception*, Didier érudition., p. 13) : * [...] un certain agencement de la matière langagière. +

¹⁴ Je réfère ici aux ouvrages bien connus de François Richaudeau (1973) : *Le langage efficace*, Marabout; et de Louis Timbal-Duclaux (1991) : *L=expression écrite*, ESF, s'appuyant tous deux sur les théories de la lisibilité de Rudolf Flesh et de Robert Gunning.

et stylistiques et leur amalgame original résulte d'une compréhension de fond des liens entre les mécanismes de production de sens dans le langage et le sens que prennent les discours organisés dans leurs formes différentes.

Les connaissances procédurales

Dans la formation du rédacteur professionnel, l'acquisition des connaissances procédurales sur la langue normative, la stylistique fonctionnelle et l'organisation syntagmatique des types d'écrits courants¹⁵ lui permettent de satisfaire à une exigence fondamentale de sa pratique professionnelle, soit de savoir bien écrire, avec aisance et efficacité, tout en tenant compte des exigences d'une situation d'écrit.

Ces connaissances sont complexes et multiples et leur acquisition est un processus long qui exige de nombreuses contextualisations pour que le savoir faire qu'elles entraînent s'indexent dans un système de connaissances organisé dans lequel le rédacteur professionnel puisera éventuellement avec facilité.

¹⁵ Le linguiste russe M. Bakhtine (cité par J.-M. Adam, 1997) conçoit une influence socionormative similaire dans la langue et dans le discours : *Le locuteur reçoit donc, outre les formes prescriptives de la langue commune (les composantes et les structures grammaticales), les formes non moins prescriptives pour lui de l'énoncé, c'est-à-dire les genres du discours - pour une intelligence réciproque entre locuteurs, ces derniers sont aussi indispensables que les formes de langue. +

L=examen des connaissances procédurales à la base de la pratique professionnelle de la rédaction ouvre à la fois sur l=exploration des caractéristiques d=un bon texte, c=est-à-dire un texte qui atteint avec aisance et style les objectifs visés dans une situation d=écrit¹⁶, et sur les procédures au sens de savoir-faire qui vont favoriser l=atteinte de ces objectifs. De l=idée de départ au texte fini, le processus de rédaction s=appréhende ou s=explique par un ensemble d=actions qui se présupposent l=une l=autre.

Au point de départ, la recherche d=information suppose une capacité de lire efficacement en fonction d=objectifs précis à atteindre et une bonne connaissance des outils de recherche documentaire. Cette information sera ensuite traitée, formatée en fonction d=un genre discursif et d=une organisation textuelle, lesquels s=examinent dans leurs caractéristiques formelles. De nombreux manuels de rédaction recensent les genres d=écrits fonctionnels courants, en décrivent les thématiques usuelles et l=agencement type des énoncés qui les constituent selon leur finalité propre.¹⁷ M. Bakhtine résume bien l=intérêt de la problématique des genres pour le rédacteur professionnel :

Chaque sphère [de l=activité et de la communication humaine] connaît ses genres, appropriés à sa spécificité, auxquels correspondent

¹⁶ Sophie Moirand (1979 : 8) définit ainsi une situation d=écrit : * Par situation d=écrit, nous entendons une situation de communication écrite, ce qui implique des scripteurs écrivant à (et pour) des lecteurs ou bien des lecteurs lisant des documents produits par des scripteurs, production et/ou réception ayant lieu par ailleurs dans un lieu et à un moment précis, pour une raison donnée et avec des objectifs précis. +

¹⁷ Parmi ces manuels, on consultera avec profit : *La communication efficace* de R. Arcand et N. Bourbeau. N, CEC, 1995); *Rédaction technique, administrative et scientifique* de H. Cajolet-Laganière, H. Collinge, P., Laganière, G., Éditions Laganière, 1997; *Voyage au bout de l=écrit*, de S. Dejj-Blakely, S. Rosiensi-Pellerin, GREF, 1995); *Le Guide du savoir-écrire* de J.-P. Simard, Éditions Ville-Marie, 1984).

des styles déterminés. Une fonction donnée (scientifique, technique, idéologique, officielle, quotidienne) et des conditions données, spécifiques pour chacune des sphères de l'échange verbal, engendrent un genre donné, autrement dit un type d'énoncé donné, relativement stable du point de vue thématique, compositionnel et stylistique. (BAKHTINE, 1984 : 269)

Cette réalité discursive avantage le rédacteur professionnel en le faisant pénétrer dans l'univers des topiques, cher à Aristote, qui liait l'efficacité de la communication à la capacité du locuteur de produire des discours reçus comme vraisemblables par son auditeur, étant postulé que ce qui est connu et prévisible apparaît, en général, comme vraisemblable.¹⁸ Les genres sont associés à des thèmes connus, développés à partir d'idées et sur la base de raisonnements dont l'inventaire correspond aux topiques de notre société et que le rédacteur professionnel saisit par la lecture et le traitement de discours informatifs, explicatifs, analytiques ou argumentatifs de sources diverses.

Cet amalgame de configurations discursives plus ou moins stables et d'invariants culturels est la matière que doit apprendre à reconnaître et à reproduire le rédacteur professionnel pour ensuite la modeler en fonction de finalités propres aux situations d'écrits dans lesquelles il prend place. La modélisation des discours correspond à l'élaboration d'une structure textuelle, forme et sens étant ici imbriqués étroitement¹⁹. Le rédacteur professionnel doit savoir jouer d'une

¹⁸ Marc Angenot (1982 : 177) explique ainsi l'importance des lieux communs dans la rhétorique aristotélicienne : * Les lieux communs étaient pour Aristote des entités discursives susceptibles d'être utilisées pour entraîner la conviction de tout homme de bonne volonté, éclairé des lumières de la raison. Son but était d'ôter aux raisonnements une diversité qu'il ne croyait qu'apparente [...]. Il s'agissait de rattacher tous les raisonnements, si variés et inconciliables qu'ils parussent, à des propositions régulatrices universellement acceptables. +

¹⁹ Voir à cet effet ADAM, 1992, et BEAUDET, 1996.

structure textuelle et en exploiter les ressources selon la finalité de la communication : expliquer plutôt que de raconter un fait, un événement, ou vice-versa, aura des répercussions importantes sur le sens du texte et ces répercussions sont prévisibles, compte tenu de ce lien étroit déjà évoqué entre forme et sens et dont l'examen met en évidence la nécessité d'explorer et de comprendre les rapports entre langage et discours.

Le rédacteur professionnel accomplit très souvent son travail en équipe, ce qui l'amène à développer une approche interactive de la rédaction plutôt que d'envisager l'acte d'écrire comme individuel et imperméable à toute influence extérieure. Les habiletés liées à ce contexte particulier de collaboration et d'environnement en réseau font certainement partie des connaissances procédurales à acquérir en cours de formation.

Lorsque l'architecture du texte est bien arrêtée, le rédacteur passe à la phase généralement identifiée comme l'étape créative : ses compétences stylistiques sont requises et savoir bien écrire passe à la fois par la normalisation de la langue en fonction d'un contexte (ce qui nécessite des connaissances avancées pour la maîtrise du code grammatical, syntaxique et orthographique, pour la sélection d'un registre lexical approprié, pour la manipulation des techniques de lisibilité et l'adoption d'une approche de la féminisation du discours, entre autres opérations) et par une recherche personnelle d'un style d'écriture qui manifeste une aisance particulière dans le maniement de la langue et dans l'exploitation originale de ses ressources lexicales, logiques et stylistiques. La créativité du rédacteur se traduit aussi par la diversité des raisonnements qu'il propose à l'appui de ses idées²⁰ et les techniques d'argumentation ainsi que la culture générale du rédacteur ou de la rédactrice sont ici mises à profit.

²⁰ Voir BEAUDET 1997.

Vers une vision intégrée des compétences

Les connaissances linguistiques de types procédural et conceptuel à la base de la définition de littératie avancée postulée dans le cadre de cet article ont été ici envisagées séparément pour les buts de l=explication: elles sont mobilisées de manière concomitante constamment dans la réalité de la pratique de la rédaction professionnelle et dans la réalité de l=enseignement de la rédaction professionnelle. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple parmi tant d'autres, l=élaboration d'une stratégie énonciative appropriée selon le mandat où s=inscrit le rédacteur l=oblige à considérer l=écriture comme acte social, réglé par des modèles idéologico-discursifs et des normes, et comme acte de langage tributaire d'opérations de production du sens qui ressortissent de l'univers particulier de la langue.

S'il n=envisage l=écriture que sous l'angle des procédures éprouvées dans une situation de communication donnée, le rédacteur risque de succomber à la tentation d=instituer un réservoir de modèles discursifs figés, dans lequel il puisera ad infinitum. Si un tel réservoir peut accommoder les rédacteurs occasionnels en situation de travail, il m=apparaît que le rédacteur professionnel doit aller au-delà de ces prêts-à-rédiger, car la réalité de son marché l=oblige à se renouveler sans cesse, à faire preuve de créativité, à diversifier ses méthodes et à adapter son écriture à la complexité d'une situation de communication, ce qui signifie faire évoluer les stratégies qu'il emprunte.

L=inventaire des connaissances procédurales et conceptuelles lié à l'examen des compétences linguistiques et discursives du rédacteur professionnel est un travail à poursuivre, sans compter que la définition des compétences sous-jacentes à l'exercice de la

profession de rédacteur ou de rédactrice suppose l'examen de connaissances relatives aux autres dimensions de cette pratique professionnelle, telles la dimension communicationnelle, pragmatique, éthique, technologique, socioculturelle, idéologique, etc. En ce sens, la rédaction professionnelle apparaît bel et bien une profession du 21^e siècle, faisant éclater les frontières disciplinaires traditionnelles.

Il serait sans doute souhaitable et bénéfique, pour la reconnaissance accrue de la profession de rédacteur, qu'un consensus s'établisse sur les aires de compétences associées dans la pratique de la rédaction ainsi que sur les éléments clés de ces champs de compétences particuliers, tout en postulant que l'organisation hiérarchique générale de tous ces éléments dans un ensemble cohérent ne peut que varier d'une institution d'enseignement à l'autre.

BIBLIOGRAPHIE

- ANGENOT, M. (1997). *Les idéologies du ressentiment*, Montréal, XYZ.
- ANGENOT, M. (1982). *La parole pamphlétaire*, Paris, Payot.
- ADAM, J.M. (1997). *Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite +, *Pratiques*, n° 34, Université de Metz, p. 3-17.
- ADAM, J.-M. (1992). * Quels types de textes?+, *Le français dans le monde*, p. 39-42.
- BAILEY, R. , FOSHEIM, R.B. (1983). *Literacy for life. The demand for reading and writing*, New York, Modern Language Association.
- BAKHTINE, M. (1984). *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- BARTHES, R. (1970). *L=ancienne rhétorique +, *Communications* n° 16, Seuil, p. 172-227.
- BEACCO, J.-C., MOIRAND, S. (1995). *Les enjeux des discours spécialisés*, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- BEAUDET, C. (1998). * Littérature et rédaction : vers la définition d=une pratique professionnelle+, *L=Intervention : usages et méthodes*, Éditions CGC, p. 69-88.
- BEAUDET, C. (1997). - * Créativité lexicale et dérive axiologique : le cas du dossier tabac +, à paraître dans les Actes du colloque Écritures et créativité, ACFAS, 1997.
- BEAUDET, C. (1996). *Rhétorique administrative, stratégies discursives et mauvaise nouvelle, *Technostyle*, vol. 13, n° 1, p. 1-12.
- BEAUDET, C. (1994). *Pour une typologie des résumés fonctionnels+, *Technostyle*, vol.11, n° 3/4, p. 49-59.
- BENVENISTE, É. (1974). *Problèmes de linguistique générale I et II*, Paris, Gallimard.
- CHARAUDEAU, P. (1995). * Une analyse sémiolinguistique du discours +, *Langages* n° 117, Larousse, p. 96-111.
- COUTURE, B. RYMER, J. (1993). * Situational Exigence, Composing processes on the job by Writer=s Role and Task Value +, *Writing in the workplace*, New Research perspectives, Southern Illinois University Press, p. 4-20.
- DUCROT, O. (1980). *Les échelles argumentatives*, Paris, Minuit.
- FREEDMAN, A., Adam, C. (1996). *Learning to write professionally+,

- Journal of Business Communication*, vol. 10, n° 4.
- GREIMAS, A., COURTÉS, J. (1979). *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Hachette Université.
- GROUPE D=ENTREVERNES (1979). *Analyse sémiotique des textes*, Presses universitaires de Lyon.
- JORDAN. M. (1998). *Basic functional Literacy for Engineering Students : Towards a Linguistic Definition+, *Technostyle*, vol. 14, n° 1, p. 41-76.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1980). *L=énonciation*, Paris, Armand-Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1986). *L=implicite*, Paris, Armand-Colin.
- LÈBRE, M. (1994). *Formes de didacticité dans des discours médiatiques+, *Discours d=enseignement et discours médiatiques*, Les carnets du Cediscor 2.
- LOUIS, R., JUTRAS, F., HENSLER, H. (1996). * Des objectifs aux compétences : implications pour l=évaluation de la formation initiale des maîtres +, *Revue canadienne de l=éducation*, vol. 21, n° 4, p. 414-432.
- MAINGUENEAU, D. (1995). *Langages, Les analyses de discours en France*, n° 117, Paris, Larousse.
- MAINGUENEAU, D. (1991). *L=analyse du discours*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU, D. (1976). *Initiation aux méthodes d=analyse du discours*, Paris Hachette.
- MOIRAND, S. Et al. (1992). *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Peter Lang.
- MOIRAND, S. (1979). *Situations d=écrits*, Paris, Clé International.
- MORTUREUX, M.-F. (1984). * Linguistique et vulgarisation scientifique+, *Information 24*, Sage.
- PERELMAN, C. et OLBRECHTS-TYTECA, L. (1988). *L=empire rhétorique*, Éditions de l=Université de Bruxelles.
- PERELMAN, C. (1988). *L=empire rhétorique*, Vrin.
- VIGNAUX, G. (1981). * Énoncer, argumenter : opérations de discours, logiques de discours+, *Langue française*, Larousse, n° 50, p.91-116.
- VIGNAUX, G. (1988). *Le discours acteur du monde*, Paris, Ophrys.